

Consentement Microblading / PMU

Consentement éclairé pour les procédures de microblading, maquillage permanent et tatouage cosmétique

Informations du client

Prénom *

Nom de famille *

Adresse e-mail *

Numéro de téléphone *

Date de naissance *

JJ / MM / AAAA

Détails de la procédure

Procédure(s) demandée(s) *

- | | |
|---|--|
| ☐ Microblading (sourcils trait-cheveu) | ☐ Sourcils poudré/ombré |
| ☐ Sourcils combinés (microblading + ombrage) | ☐ Blush lèvres |
| ☐ Eyeliner — Supérieur | ☐ Eyeliner — Inférieur |
| ☐ Rehaussement de la ligne des cils | ☐ Micropigmentation du cuir chevelu |
| ☐ Retouche / Ravivage de couleur | |

Dépistage de santé

Êtes-vous actuellement enceinte ou allaitante ? *

☐ Oui ☐ Non

Prenez-vous des anticoagulants, de l'aspirine ou de l'huile de poisson ? *

☐ Oui ☐ Non

Avez-vous pris Accutane au cours des 12 derniers mois ? *

☐ Oui ☐ Non

Avez-vous l'une des conditions suivantes ?

- | | |
|--|---|
| ☐ Diabète | ☐ Épilepsie |
| ☐ VIH ou Hépatite | ☐ Cicatrices chéloïdes |
| ☐ Trouble auto-immun | ☐ Hémophilie |
| ☐ Bouton de fièvre / Herpès simplex | ☐ Traitement du cancer |
| ☐ Aucune des précédentes | |

Avez-vous déjà eu du maquillage permanent ? *

☐ Oui ☐ Non

Si oui, veuillez décrire

Avez-vous une allergie connue aux pigments, à la lidocaïne ou au latex ? *

☐ Oui ☐ Non

Si oui, veuillez décrire

Risques et soins post-procédure

Informations importantes :

Le maquillage permanent est une forme de tatouage cosmétique. Le pigment est implanté dans le derme supérieur.

Risques potentiels :

- Infection, gonflement et rougeur
- Réaction allergique aux pigments
- Couleur inégale, asymétrie ou migration
- Cicatrisation ou formation de chéloïdes
- Décoloration ou changement de couleur au fil du temps
- Complications d'IRM (rare)

À quoi s'attendre :

- La couleur apparaîtra 40-60% plus foncée immédiatement après la procédure
- La cicatrisation prend 4-6 semaines ; la couleur finale émerge après une cicatrisation complète
- Une retouche est généralement nécessaire 6-8 semaines après la procédure initiale

Soins post-procédure :

- Gardez la zone propre et sèche pendant 10 jours
- Ne grattez pas, ne pincez pas et ne décassez pas la peau qui pèle
- Évitez le soleil, la natation, les saunas et la transpiration pendant 10-14 jours
- Pas de maquillage sur la zone traitée pendant 10 jours
- Appliquez la pommade de soin post-procédure selon les directives

Je comprends que le maquillage permanent est un processus de tatouage, que les résultats ne sont pas exacts et qu'une retouche peut être nécessaire. J'accepte les risques.

Je comprends que le maquillage permanent est un processus de tatouage: _____

Journal de service

Réservé à l'usage du cabinet

	Date	Zone	Pigment / N° de lot	Aiguille / Lame
Entrée 1				
Entrée 2				

	Date	Zone	Pigment / N° de lot	Aiguille / Lame
Entrée 3				
Entrée 4				

Consentement et signature

Je consens à la procédure de maquillage permanent décrite ci-dessus. Je comprends qu'il s'agit d'un processus de tatouage présentant des risques inhérents. J'ai divulgué toutes mes informations de santé et j'accepte la responsabilité de suivre les instructions de soins post-procédure. Je dégage le prestataire de toute responsabilité.

Je confirme que j'ai lu et compris les informations ci-dessus et je donne mon consentement éclairé.

J'ai lu et compris les informations ci-dessus: _____

Signature

Date

Nom en lettres majuscules

Date *

__ / __ / ____

Ce formulaire a été fourni gratuitement par Consentify

Consentify transforme des formulaires comme celui-ci en consentement numérique que vos clients signent sur leur propre téléphone via code QR — avec génération automatique de PDF, détection des contre-indications et stockage sécurisé. Plan gratuit disponible sur <https://getconsentify.com>.

Modèle uniquement. Consultez votre professionnel agréé ou un conseiller juridique avant utilisation ; les exigences varient selon la juridiction et la pratique.